
Présidence : Serbie**1041^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 26 janvier 2015

Ouverture : 10 h 10
Suspension : 13 h 10
Reprise : 15 h 25
Clôture : 16 h 05

2. Président : Ambassadeur V. Žugić
Ambassadeur S. Milinković
M. M. Pančeski

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE
EN SERBIE**

Président, Chef de la Mission de l'OSCE en Serbie (PC.FR/8/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/220/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/208/15), Fédération de Russie (PC.DEL/228/15), Turquie (PC.DEL/225/15 OSCE+), Suisse (PC.DEL/229/15 OSCE+), Serbie

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE L'OBSERVATEUR EN CHEF DE LA
MISSION D'OBSERVATION DE L'OSCE À DEUX
POSTES DE CONTRÔLE RUSSES SUR LA
FRONTIÈRE RUSSO-UKRAINIENNE**

Président, Observateur en chef de la Mission d'observation de l'OSCE à deux postes de contrôle russes sur la frontière russo-ukrainienne

(PC.FR/9/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/221/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/209/15), Turquie (PC.DEL/216/15 OSCE+), Canada (PC.DEL/236/15 OSCE+), Suisse (PC.DEL/231/15 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/239/15 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/230/15)

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA RÉVISION DE FIN D'ANNÉE
DU BUDGET UNIFIÉ DE L'OSCE DE 2014

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1159 (PC.DEC/1159) sur la révision de fin d'année du Budget unifié de l'OSCE de 2014 ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Accroissement de la menace terroriste dans la région méditerranéenne* : Malte (annexe 1), Égypte (partenaire pour la coopération), Fédération de Russie, Turquie
- b) *Agression en cours contre l'Ukraine et violations persistantes des principes et engagements de l'OSCE par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/235/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/222/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/210/15), Turquie (PC.DEL/217/15 OSCE+), Canada (PC.DEL/238/15 OSCE+), Suisse (PC.DEL/233/15 OSCE+), France
- c) *Situation in Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/232/15), Ukraine, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/234/15), Allemagne, France
- d) *Enlèvement et détention illégale de citoyens ukrainiens par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/240/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie,

Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/223/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/212/15), Canada (PC.DEL/237/15 OSCE+)

- e) « *Déclaration commune d'attachement aux réformes sur la voie de l'Union européenne* » établie par la Présidence de la Bosnie-Herzégovine : Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/224/15/Rev.1), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/213/15), Turquie (PC.DEL/226/15 OSCE+), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/211/15 OSCE+)
- f) *Liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique au Tadjikistan* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/214/15), Tadjikistan (PC.DEL/227/15 OSCE+)
- g) *Situation dans les territoires occupés de la République d'Azerbaïdjan* : Azerbaïdjan (PC.DEL/215/15 OSCE+)
- h) *Déclaration des coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE sur les derniers développements dans le processus de paix dans le Haut-Karabakh* : France (également au nom de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique) (PC.DEL/244/15), Arménie (annexe 2)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Allocution du Président en exercice à la Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, tenue à Vienne du 18 au 20 février 2015* : Président
- b) *Visite du Président en exercice au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York le 24 février 2015* : Président
- c) *Visite du Président en exercice à Washington D.C. les 25 et 26 février 2015* : Président
- d) *Récents consultations entre les coprésidents et les participants aux Discussions internationales de Genève* : Président

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/40/15 OSCE+) : représentant du Secrétariat de l'OSCE

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Élections présidentielles prévues au Kazakhstan le 26 avril 2015* : Kazakhstan (PC.DEL/219/15 Restr.)

- b) *Élections législatives prévues en Turquie le 7 juin 2015 : Turquie*
(PC.DEL/218/15 OSCE+)
- c) *Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, tenue à Vienne du 18 au 20 février 2015 : Assemblée parlementaire de l'OSCE*
- d) *Conférence sur la protection de la sécurité et de l'intégrité des journalistes dans la région de l'OSCE, prévue à Belgrade les 26 et 27 mars 2015 :*
Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 5 mars 2015 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1041
26 February 2015
Annex 1

FRENCH
Original: ENGLISH

1041^e séance plénière
Journal n^o 1041 du CP, point 4 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE MALTE

Monsieur le Président,

Le début de l'année 2015 a été marqué par un certain nombre d'événements tragiques qui se sont déroulés sur le sol d'États participants de l'OSCE. Les attentats terroristes perpétrés à Paris, Bruxelles et dernièrement encore à Copenhague sont une menace directe pour la sécurité de l'Europe, la liberté d'expression, la non-discrimination et la tolérance. Ces attentats horribles montrent aussi que le terrorisme ne connaît pas les frontières.

C'est dans ce contexte que Malte souhaite porter à l'attention du Conseil permanent la montée des menaces et des actes de terrorisme en Méditerranée, région méridionale de l'OSCE. C'est un fait reconnu que les groupes terroristes continuent de menacer notre sécurité et notre stabilité. Le terrorisme continue de lever la tête, notamment en Libye, pays déjà touché par des bouleversements politiques, économiques et sociaux exacerbés par une crise humanitaire. Ces actes de terrorisme graves et préoccupants constituent non seulement une menace accrue pour la région méditerranéenne et les pays voisins, qui sont aussi des partenaires de l'OSCE, mais représentent également une menace directe au-delà des confins de la Méditerranée et même pour les États participants de l'OSCE proprement dits.

L'instabilité actuelle en Libye, et dans notre région, permet à des réseaux terroristes de s'établir, d'évoluer et de s'étendre. Il y a de cela deux semaines à peine, l'hôtel Corinthia à Tripoli, à capital maltais, a subi une attaque, qui a provoqué la mort de plusieurs personnes, dont des étrangers. Nous avons tous été témoins des meurtres brutaux de citoyens innocents d'États participants et de pays partenaires de l'OSCE après que des groupes terroristes eurent capturé des Américains, des Anglais, des Japonais et d'autres prisonniers condamnés à une mort horrible.

Nous ne pouvons pas ne pas mentionner le meurtre atroce du pilote jordanien et, il y a quelques jours à peine, la décapitation épouvantable de 21 citoyens égyptiens, signe supplémentaire de la brutalité et de la barbarie de ces groupes terroristes.

Si, dans la Déclaration sur les combattants terroristes étrangers adoptée à Bâle en décembre dernier, nous avons tous réaffirmé notre ferme détermination à lutter contre le terrorisme sous tous ses formes et dans toutes ses manifestations, Malte regrette que ces menaces terroristes sans précédent ne reçoivent pas suffisamment d'attention au sein du

Conseil permanent lui-même. Malte s'est félicitée des deux déclarations adoptées à Bâle sur le thème du terrorisme. Elle estime cependant que la question de la menace terroriste actuelle en Méditerranée et dans son voisinage doit être examinée d'urgence, si non immédiatement, par le Conseil permanent, car il s'agit d'une menace qui nous concerne tous.

Monsieur le Président,

Le terrorisme est un phénomène qui est devenu de plus en plus complexe, plus planétaire et, par conséquent, plus difficile à contrer. Les terroristes peuvent aujourd'hui frapper n'importe où, à n'importe quel moment et au moyen de n'importe quelle arme. La menace que posent les groupes terroristes est bien réelle. Nous louons les efforts entrepris par la communauté internationale pour réprimer le terrorisme et nous y associons. Nous sommes fermement convaincus que l'OSCE a un rôle important et déterminant à jouer. Dans ce contexte, Malte serait disposée à s'associer à d'autres États participants pour étudier des initiatives concrètes visant à assurer une approche cohésive et cohérente face aux menaces et aux actes de terrorisme émergents dans la région méditerranéenne et au-delà.

Merci, Monsieur le Président.



1041^e séance plénière

Journal n° 1041 du CP, point 4 h) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ARMÉNIE

Monsieur le Président,

Nous avons pris note de la déclaration des pays qui coprésident le Groupe de Minsk sur la récente visite des coprésidents de ce groupe dans la région et sur leurs entretiens avec les dirigeants de l'Arménie, du Haut-Karabakh et de l'Azerbaïdjan.

Nous nous félicitons des efforts déployés par les coprésidents du Groupe de Minsk pour consolider et renforcer le régime de cessez-le-feu le long de la Ligne de contact entre le Haut-Karabakh et l'Azerbaïdjan ainsi que de la frontière arméno-azerbaïdjanaise compte tenu des récentes actions provocatrices de l'Azerbaïdjan, y compris les incursions et le ciblage de civils.

Nous espérons que la partie azerbaïdjanaise percevra correctement le message de la communauté internationale tendant à ce qu'elle s'engage à nouveau en faveur du règlement pacifique du conflit.

Nous tenons à réaffirmer une nouvelle fois notre ferme position selon laquelle la violence et les pertes humaines nuisent au processus de négociation du règlement pacifique.

La délégation arménienne a régulièrement porté les violations du cessez-le-feu à l'attention des séances du Conseil permanent et continuera à le faire. Nous avons toujours été et restons favorables à ce que l'on enquête sur les violations du cessez-le-feu afin d'identifier la partie responsable d'incidents concrets. L'Arménie a en outre accepté que l'OSCE et son opération de terrain puissent conduire le mécanisme d'enquête sur les violations du cessez-le-feu. Cette idée a été acceptée au niveau des présidents en mars 2011. L'Azerbaïdjan a cependant rejeté ultérieurement la proposition de créer un mécanisme d'enquête en même temps que d'autres mesures de confiance et de sécurité visant à consolider le cessez-le-feu, y compris le retrait des tireurs isolés. Cela indique clairement que l'Azerbaïdjan n'est pas intéressé par une consolidation du cessez-le-feu et porte l'entière responsabilité de la détérioration sur le terrain. Les affirmations contraires comme celles suggérées par la note verbale de l'Azerbaïdjan distribuée hier déforment purement et simplement la réalité et constituent une tentative pour entraîner l'Organisation dans un jeu d'accusations mutuelles. Nos intentions et nos actions sont claires. Nous sommes prêts à accepter les mesures

d'enquête et de vérification de la consolidation du cessez-le-feu proposées par les médiateurs internationaux.

Enfin, nous avons relevé que la partie azerbaïdjanaise a de nouveau soulevé une question sous un titre qui déforme la nature et l'essence du conflit du Haut-Karabakh et sape le processus de paix.

Ma délégation l'a indiqué à la séance précédente du Conseil permanent et malgré cela la délégation azerbaïdjanaise a agi dans le même esprit non constructif qui crée des monologues accusateurs au lieu d'un dialogue inclusif. C'est pourquoi nous n'avons pas pris la parole au titre du point à l'examen et nous rejetons assurément toutes les allégations anciennes et nouvelles qui ont été faites au titre de ce point de l'ordre du jour.

Je demande que la présente déclaration de la délégation de l'Arménie soit jointe au journal de ce jour.

Merci.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1159
26 February 2015

FRENCH
Original: ENGLISH

1041^e séance plénière
Journal n° 1041 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1159
RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ
DE L'OSCE DE 2014

Le Conseil permanent,

Ayant examiné les propositions présentées par le Secrétaire général dans le document PC.ACMF/9/15 du 12 février 2015,

Approuve les révisions, figurant en annexe, pour les fonds, programmes principaux et programmes du Budget unifié de l'OSCE de 2014 tel que révisé en fin d'année.

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2014

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règ. fin.	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
I. FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS					
<u>Secrétariat</u>					
Secrétaire général et services centraux					
Direction exécutive	1 092 400	-	1 092 400	(32 500)	1 059 900
Gestion de la sécurité	282 000	-	282 000	(7 700)	274 300
Coopération extérieure	680 900	-	680 900	(6 600)	674 300
Services juridiques	505 400	(5 000)	500 400	(19 900)	480 500
Section de la communication et des relations avec les médias	1 219 100	-	1 219 100	(12 100)	1 207 000
Services de conférence et services linguistiques	5 077 200	-	5 077 200	(25 400)	5 051 800
Gestion des dossiers	255 800	-	255 800	(200)	255 600
Bureau de Prague	362 400	-	362 400	(32 200)	330 200
Questions de parité des sexes	<u>368 800</u>	<u>5 000</u>	<u>373 800</u>	<u>(2 600)</u>	<u>371 200</u>
Total	9 844 000	-	9 844 000	(139 200)	9 704 800
Président en exercice					
Missions/déplacements de courte durée du Président en exercice et de ses représentants personnels	440 000	-	440 000	(1 800)	438 200
Comité consultatif de gestion et finances	15 000	-	15 000	-	15 000
Jury	39 000	-	39 000	(37 200)	1 800
Comité d'audit	49 200	-	49 200	(26 900)	22 300
Vérificateurs extérieurs	<u>100 000</u>	-	<u>100 000</u>	-	<u>100 000</u>
Total	643 200	-	643 200	(65 900)	577 300
Contrôle interne					
Contrôle interne	<u>1 328 400</u>	-	<u>1 328 400</u>	<u>(177 800)</u>	<u>1 150 600</u>
Total	1 328 400	-	1 328 400	(177 800)	1 150 600
Bureau du Représentant spécial/Coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains					
Bureau du Représentant spécial/Coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains	<u>756 800</u>	-	<u>756 800</u>	<u>(24 000)</u>	<u>732 800</u>
Total	756 800	-	756 800	(24 000)	732 800

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2014 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règ. fin.	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Lutte contre les menaces transnationales					
Coordination des activités de lutte contre les menaces transnationales	500 000	-	500 000	(53 100)	446 900
Unité pour les questions stratégiques de police	618 300	(3 000)	615 300	(129 900)	485 400
Action contre le terrorisme	783 400	-	783 400	(66 100)	717 300
Sécurité et gestion des frontières	<u>453 700</u>	<u>3 000</u>	<u>456 700</u>	<u>(6 700)</u>	<u>450 000</u>
Total	2 355 400	-	2 355 400	(255 800)	2 099 600
Activités liées aux aspects économiques et environnementaux de la sécurité					
Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE	1 555 700	-	1 555 700	(12 300)	1 543 400
Forum économique et environnemental	<u>440 500</u>	-	<u>440 500</u>	<u>(31 800)</u>	<u>408 700</u>
Total	1 996 200	-	1 996 200	(44 100)	1 952 100
Prévention des conflits					
Direction et administration du CPC	406 200	-	406 200	(39 300)	366 900
Service d'appui en matière de politique générale	907 100	-	907 100	(47 200)	859 900
Service des opérations	698 100	-	698 100	(27 500)	670 600
Unité d'appui à la programmation et à l'évaluation	363 200	-	363 200	(14 600)	348 600
Présidence du FCS	33 100	-	33 100	-	33 100
Appui au FCS	571 200	-	571 200	(11 400)	559 800
Réseau de communications	<u>581 200</u>	-	<u>581 200</u>	<u>(21 900)</u>	<u>559 300</u>
Total	3 560 100	-	3 560 100	(161 900)	3 398 200
Gestion des ressources humaines					
Direction et administration des ressources humaines	449 600	-	449 600	(22 900)	426 700
Gestion du personnel et administration des états de paie	1 183 800	-	1 183 800	(46 100)	1 137 700
Dépenses communes de personnel	1 908 500	-	1 908 500	(135 600)	1 772 900
Recrutement	547 900	-	547 900	(15 100)	532 800
Section de la formation	<u>996 600</u>	-	<u>996 600</u>	<u>(102 800)</u>	<u>893 800</u>
Total	5 086 400	-	5 086 400	(322 500)	4 763 900

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2014 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règ. fin.	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Département de l'administration et des finances					
Direction et administration du Département de l'administration et des finances	316 800	-	316 800	(1 400)	315 400
Services du budget et du contrôle interne	617 600	-	617 600	(6 500)	611 100
Services de comptabilité financière et de trésorerie	915 700	5 000	920 700	(16 100)	904 600
Services en matière de technologies de l'information et des communications	1 985 100	10 000	1 995 100	(25 900)	1 969 200
Service d'appui aux missions	1 339 800	(5 000)	1 334 800	(35 400)	1 299 400
Dépenses opérationnelles communes du Secrétariat	<u>3 325 700</u>	<u>(10 000)</u>	<u>3 315 700</u>	<u>(52 100)</u>	<u>3 263 600</u>
Total	8 500 700	-	8 500 700	(137 400)	8 363 300
TOTAL, SECRÉTARIAT	34 071 200	-	34 071 200	(1 328 600)	32 742 600
<u>Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme</u>					
Direction et politique générale	1 368 000	46 000	1 414 000	-	1 414 000
Unité de la gestion des fonds	2 101 900	(11 000)	2 090 900	-	2 090 900
Dépenses opérationnelles communes	769 700	(40 300)	729 400	-	729 400
Réunions sur la dimension humaine	605 900	(29 000)	576 900	-	576 900
Démocratisation	1 520 200	(17 100)	1 503 100	-	1 503 100
Droits de l'homme	1 177 300	(24 200)	1 153 100	-	1 153 100
Élections	6 405 200	63 000	6 468 200	-	6 468 200
Tolérance et non-discrimination	1 306 300	30 600	1 336 900	-	1 336 900
Questions concernant les Roms et les Sintis	<u>550 700</u>	<u>(18 000)</u>	<u>532 700</u>	-	<u>532 700</u>
Total	15 805 200	-	15 805 200	-	15 805 200
<u>Haut Commissaire pour les minorités nationales</u>					
Unité de la gestion des fonds	371 700	-	371 700	(9 600)	362 100
Dépenses opérationnelles communes	176 400	-	176 400	(19 800)	156 600
Bureau du Haut Commissaire	<u>2 859 500</u>	-	<u>2 859 500</u>	<u>(115 900)</u>	<u>2 743 600</u>
Total	3 407 600	-	3 407 600	(145 300)	3 262 300
<u>Représentant pour la liberté des médias</u>					
Liberté des médias	<u>1 481 600</u>	-	<u>1 481 600</u>	<u>(31 100)</u>	<u>1 450 500</u>
Total	1 481 600	-	1 481 600	(31 100)	1 450 500

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2014 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règ. fin.	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
TOTAL, FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS	54 765 600	-	54 765 600	(1 505 000)	53 260 600
<u>II. FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE</u>					
<u>Renforcements</u>					
Renforcement du Secrétariat					
Section de la communication et des relations avec les médias	273 000	-	273 000	(5 600)	267 400
Contrôle interne	236 400	-	236 400	(17 400)	219 000
Service d'appui en matière de politique générale	378 800	-	378 800	(29 400)	349 400
Service des opérations	186 600	-	186 600	(1 200)	185 400
Unité d'appui à la programmation et à l'évaluation	70 700	-	70 700	(2 200)	68 500
Gestion du personnel et administration des états de paie	384 300	-	384 300	(9 900)	374 400
Recrutement	419 700	-	419 700	(31 600)	388 100
Services du budget et du contrôle interne	260 600	-	260 600	(4 400)	256 200
Services de comptabilité financière et de trésorerie	471 600	-	471 600	(2 000)	469 600
Services en matière de technologies de l'information et des communications	1 372 100	-	1 372 100	(9 600)	1 362 500
Service d'appui aux missions	<u>1 132 400</u>	-	<u>1 132 400</u>	<u>(17 300)</u>	<u>1 115 100</u>
Total	5 186 200	-	5 186 200	(130 600)	5 055 600
Renforcement du BIDDH					
BIDDH – Démocratisation	<u>234 100</u>	-	<u>234 100</u>	<u>(1 800)</u>	<u>232 300</u>
Total	234 100	-	234 100	(1 800)	232 300
Total, renforcements	5 420 300	-	5 420 300	(132 400)	5 287 900
EUROPE DU SUD-EST					
<u>Mission au Kosovo</u>					
Bureau du chef de Mission	2 991 600	107 300	3 098 900	(900)	3 098 000
Unité de la gestion des fonds	2 594 400	125 700	2 720 100	(5 500)	2 714 600
Dépenses opérationnelles communes	3 614 000	(246 800)	3 367 200	(62 300)	3 304 900
Sécurité et sûreté publique	1 311 800	(45 300)	1 266 500	(7 300)	1 259 200
Démocratisation	2 365 600	(8 100)	2 357 500	-	2 357 500
Droits de l'homme et communautés	<u>6 802 500</u>	<u>67 200</u>	<u>6 869 700</u>	<u>(5 900)</u>	<u>6 863 800</u>
Total	19 679 900	-	19 679 900	(81 900)	19 598 000

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2014 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règ. fin.	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
<u>Tâches en Bosnie-Herzégovine</u>					
Bureau du chef de Mission	1 256 600	-	1 256 600	(8 300)	1 248 300
Unité de la gestion des fonds	1 912 600	-	1 912 600	(8 400)	1 904 200
Dépenses opérationnelles communes	2 600 600	-	2 600 600	(51 700)	2 548 900
Coopération en matière de sécurité	528 900	-	528 900	(15 900)	513 000
Dimension humaine	<u>5 869 200</u>	-	<u>5 869 200</u>	<u>(24 300)</u>	<u>5 844 900</u>
Total, Mission	12 167 900	-	12 167 900	(108 600)	12 059 300
<u>Stabilisation régionale/limitation des armements</u>					
Mise en œuvre de l'Article IV	<u>219 400</u>	-	<u>219 400</u>	<u>(1 200)</u>	<u>218 200</u>
Total, stabilisation régionale/limitation des armements	219 400	-	219 400	(1 200)	218 200
Total général, tâches en Bosnie-Herzégovine	12 387 300	-	12 387 300	(109 800)	12 277 500
<u>Mission en Serbie</u>					
Bureau du chef de Mission	931 000	-	931 000	(3 700)	927 300
Unité de la gestion des fonds	659 500	-	659 500	(1 600)	657 900
Dépenses opérationnelles communes	1 071 600	-	1 071 600	(5 300)	1 066 300
Questions de police	1 222 800	-	1 222 800	(7 700)	1 215 100
Démocratisation	1 228 600	-	1 228 600	(27 900)	1 200 700
Médias	453 500	-	453 500	(4 500)	449 000
État de droit et droits de l'homme	<u>1 011 500</u>	-	<u>1 011 500</u>	<u>(30 800)</u>	<u>980 700</u>
Total	6 578 500	-	6 578 500	(81 500)	6 497 000
<u>Présence en Albanie</u>					
Bureau du chef de Mission	456 900	(7 800)	449 100	(400)	448 700
Unité de la gestion des fonds	454 000	(2 000)	452 000	(2 300)	449 700
Dépenses opérationnelles communes	605 600	30 300	635 900	-	635 900
Coopération en matière de sécurité	342 800	(5 500)	337 300	(5 800)	331 500
Gouvernance économique et environnementale	302 800	(6 500)	296 300	(2 000)	294 300
Démocratisation	463 700	(2 500)	461 200	(1 700)	459 500
État de droit et droits de l'homme	<u>356 600</u>	<u>(6 000)</u>	<u>350 600</u>	<u>(2 800)</u>	<u>347 800</u>
Total	2 982 400	-	2 982 400	(15 000)	2 967 400
<u>Mission à Skopje</u>					
Bureau du chef de Mission	987 600	1 000	988 600	(900)	987 700
Unité de la gestion des fonds	863 100	-	863 100	(2 000)	861 100

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2014 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règ. fin.	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Dépenses opérationnelles communes	1 067 200	-	1 067 200	(13 800)	1 053 400
Sécurité publique et activités de proximité	1 774 200	-	1 774 200	(9 700)	1 764 500
Dimension humaine	<u>1 735 600</u>	<u>(1 000)</u>	<u>1 734 600</u>	<u>(7 100)</u>	<u>1 727 500</u>
Total	6 427 700	-	6 427 700	(33 500)	6 394 200
<u>Mission au Monténégro</u>					
Bureau du chef de Mission	335 700	-	335 700	(7 600)	328 100
Unité de la gestion des fonds	259 500	-	259 500	(4 000)	255 500
Dépenses opérationnelles communes	423 100	-	423 100	(5 300)	417 800
Questions de police	382 900	-	382 900	(5 300)	377 600
Démocratisation	411 300	-	411 300	(3 600)	407 700
Médias	118 600	-	118 600	(5 100)	113 500
État de droit et droits de l'homme	<u>252 800</u>	-	<u>252 800</u>	<u>(11 500)</u>	<u>241 300</u>
Total	2 183 900	-	2 183 900	(42 400)	2 141 500
TOTAL, EUROPE DU SUD-EST	50 239 700	-	50 239 700	(364 100)	49 875 600
EUROPE ORIENTALE					
<u>Mission en Moldavie</u>					
Bureau du chef de Mission	410 700	-	410 700	(12 000)	398 700
Unité de la gestion des fonds	234 600	-	234 600	(6 600)	228 000
Dépenses opérationnelles communes	536 000	-	536 000	(14 500)	521 500
Prévention/règlement des conflits	461 500	-	461 500	(8 800)	452 700
Surveillance du respect des droits de l'homme/démocratisation	275 600	-	275 600	(5 100)	270 500
Lutte contre la traite/questions de parité	<u>261 600</u>	-	<u>261 600</u>	<u>(5 000)</u>	<u>256 600</u>
Total	2 180 000	-	2 180 000	(52 000)	2 128 000
<u>Coordonnateur des projets en Ukraine</u>					
Bureau du chef de Mission	257 100	-	257 100	(18 100)	239 000
Unité de la gestion des fonds	352 100	-	352 100	(1 600)	350 500
Dépenses opérationnelles communes	393 200	-	393 200	(19 100)	374 100
Démocratisation et bonne gouvernance	304 900	-	304 900	(20 100)	284 800
État de droit et droits de l'homme	847 900	-	847 900	(28 200)	819 700

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2014 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règ. fin.	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Projets économiques, environnementaux et politico-militaires	717 800	-	717 800	(56 700)	661 100
Total	2 873 000	-	2 873 000	(143 800)	2 729 200
<u>Représentant auprès de la</u>					
<u>Commission mixte</u>					
<u>russo-lettonne sur les militaires</u>					
<u>à la retraite</u>					
Bureau du chef de Mission	9 300	-	9 300	(900)	8 400
Total	9 300	-	9 300	(900)	8 400
TOTAL, EUROPE ORIENTALE	5 062 300	-	5 062 300	(196 700)	4 865 600
CAUCASE					
<u>Bureau d'Erevan</u>					
Bureau du chef de Mission	302 500	4 700	307 200	(800)	306 400
Unité de la gestion des fonds	210 000	(1 400)	208 600	-	208 600
Dépenses opérationnelles communes	380 900	(2 100)	378 800	(2 900)	375 900
Activités politico-militaires	533 400	(300)	533 100	(1 300)	531 800
Activités économiques et environnementales	481 400	(100)	481 300	(200)	481 100
Démocratisation	321 200	(1 300)	319 900	(300)	319 600
Droits de l'homme	317 400	2 600	320 000	(1 200)	318 800
Bonne gouvernance	315 200	(2 100)	313 100	(600)	312 500
Total	2 862 000	-	2 862 000	(7 300)	2 854 700
<u>Coordonnateur des projets à</u>					
<u>Bakou</u>					
Bureau du chef de Mission	213 300	(700)	212 600	-	212 600
Unité de la gestion des fonds	245 800	16 300	262 100	-	262 100
Dépenses opérationnelles communes	465 900	3 800	469 700	-	469 700
Activités politico-militaires	247 200	(12 500)	234 700	-	234 700
Activités économiques et environnementales	230 300	(1 600)	228 700	-	228 700
Activités liées à la dimension humaine	397 500	(5 300)	392 200	-	392 200
Total	1 800 000	-	1 800 000	-	1 800 000
<u>Groupe de planification de</u>					
<u>haut niveau</u>					
Bureau du chef de Mission	250 600	-	250 600	(56 000)	194 600
Total	250 600	-	250 600	(56 000)	194 600

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2014 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règ. fin.	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
<u>Processus de Minsk</u>					
Bureau du chef de Mission	<u>927 500</u>	-	<u>927 500</u>	<u>(473 500)</u>	<u>454 000</u>
Total	927 500	-	927 500	(473 500)	454 000
<u>Représentant personnel du Président en exercice pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk est saisie</u>					
Bureau du chef de Mission	508 700	(1 600)	507 100	(79 900)	427 200
Unité de la gestion des fonds	231 200	1 600	232 800	(2 700)	230 100
Dépenses opérationnelles communes	<u>453 100</u>	-	<u>453 100</u>	<u>(16 400)</u>	<u>436 700</u>
Total	1 193 000	-	1 193 000	(99 000)	1 094 000
TOTAL, CAUCASE	7 033 100	-	7 033 100	(635 800)	6 397 300
ASIE CENTRALE					
<u>Centre d'Astana</u>					
Bureau du chef de Mission	192 000	cc	192 000	(1 700)	190 300
Unité de la gestion des fonds	239 600	8 700	248 300	(8 100)	240 200
Dépenses opérationnelles communes	379 000	11 300	390 300	(2 500)	387 800
Activités politico-militaires	444 400	(5 000)	439 400	(1 000)	438 400
Activités économiques et environnementales	447 000	(5 000)	442 000	(1 100)	440 900
Activités liées à la dimension humaine	<u>446 400</u>	<u>(10 000)</u>	<u>436 400</u>	<u>(4 300)</u>	<u>432 100</u>
Total	2 148 400	-	2 148 400	(18 700)	2 129 700
<u>Centre d'Achgabat</u>					
Bureau du chef de Mission	329 400	(6 700)	322 700	-	322 700
Unité de la gestion des fonds	172 900	(3 600)	169 300	-	169 300
Dépenses opérationnelles communes	272 100	1 900	274 000	-	274 000
Prévention des conflits et renforcement de la confiance et de la sécurité	257 700	(800)	256 900	-	256 900
Activités économiques et environnementales	239 100	(1 300)	237 800	-	237 800
Activités liées à la dimension humaine	<u>255 700</u>	<u>10 500</u>	<u>266 200</u>	-	<u>266 200</u>
Total	1 526 900	-	1 526 900	-	1 526 900
<u>Centre de Bichkek</u>					
Bureau du chef de Mission	1 065 800	2 500	1 068 300	(3 000)	1 065 300
Unité de la gestion des fonds	571 600	0	571 600	(4 600)	567 000
Dépenses opérationnelles communes	844 000	29 100	873 100	(8 700)	864 400
Activités politico-militaires	1 532 200	(11 300)	1 520 900	(6 300)	1 514 600

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2014 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règ. fin.	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Activités économiques et environnementales	1 261 400	(2 800)	1 258 600	-	1 258 600
Activités liées à la dimension humaine	1 003 500	(16 400)	987 100	(900)	986 200
Programme relatif aux questions de police	<u>631 100</u>	<u>(1 100)</u>	<u>630 000</u>	<u>(3 900)</u>	<u>626 100</u>
Total	6 909 600	-	6 909 600	(27 400)	6 882 200
<u>Coordonnateur des projets en Ouzbékistan</u>					
Bureau du chef de Mission	176 000	1 000	177 000	(600)	176 400
Unité de la gestion des fonds	108 800	(1 000)	107 800	(900)	106 900
Dépenses opérationnelles communes	290 400	-	290 400	(500)	289 900
Activités politico-militaires	409 100	-	409 100	(200)	408 900
Activités économiques et environnementales	512 300	(2 000)	510 300	(1 400)	508 900
Activités liées à la dimension humaine	<u>483 400</u>	<u>2 000</u>	<u>485 400</u>	<u>(1 800)</u>	<u>483 600</u>
Total	1 980 000	-	1 980 000	(5 400)	1 974 600
<u>Bureau au Tadjikistan</u>					
Bureau du chef de Mission	1 161 100	23 500	1 184 600	(6 200)	1 178 400
Unité de la gestion des fonds	590 400	18 500	608 900	(3 200)	605 700
Dépenses opérationnelles communes	1 582 600	28 000	1 610 600	(31 800)	1 578 800
Aspects politico-militaires de la sécurité	1 745 400	(10 000)	1 735 400	(5 200)	1 730 200
Activités économiques et environnementales	1 080 400	(13 000)	1 067 400	(5 100)	1 062 300
Activités liées à la dimension humaine	<u>1 058 300</u>	<u>(47 000)</u>	<u>1 011 300</u>	<u>(16 700)</u>	<u>994 600</u>
Total	7 218 200	-	7 218 200	(68 200)	7 150 000
TOTAL, ASIE CENTRALE	19 783 100	-	19 783 100	(119 700)	19 663 400
TOTAL, FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE	87 538 500	-	87 538 500	(1 448 700)	86 089 800
TOTAL, BUDGET UNIFIÉ DE L'OSCE	142 304 100	-	142 304 100	(2 953 700)	139 350 400